

FONDS INTERNATIONAL POUR LA TENURE FONCIÈRE ET FORESTIÈRE

Sécuriser les droits communautaires pour un monde plus juste, plus résilient et plus prospère.

Le Fonds pour la Tenure octroie des subventions dédiées à la sécurisation de la tenure foncière et forestière, de même que les droits et les moyens de subsistance des Peuples Autochtones et des communautés locales. Placé sous la gouverne d'un organe multi-acteurs et incubé à l'Initiative des Droits et Ressources (RRI), le Fonds sera entièrement indépendant et opérationnel en 2016.

OBJET

Fournir un appui financier et technique

à des projets stratégiques de réforme de la tenure pilotés par des Peuples Autochtones, des communautés locales, et les organisations de la société civile, ainsi que des gouvernements;

Créer un espace de rencontres

pour les leaders autochtones et communautaires, les agences de développement, les autorités publiques, et les investisseurs privés afin de coordonner les engagements et élaborer des stratégies communes de promotion des droits fonciers communautaires dans les pays en développement.

— La vérité des chiffres —

3 MILLIARDS

de personnes parmi les plus pauvres de la planète dépendent des forêts et milieux arides pour assurer leur subsistance.

PLUS DE 50%

de terres forestières et rurales du globe sont revendiquées sur le plan coutumier, ce qui représente 2 milliards de résidents impliqués.

PLUS DE 93%

de tous les projets de développement commerciaux dans les pays forestiers tropicaux affectent des terres déjà habitées par des Peuples Autochtones ou des communautés locales.

POURQUOI LA TENURE COMMUNAUTAIRE?

Plus de 3 milliards de personnes parmi les plus pauvres de la planète dépendent directement des forêts et des milieux arides pour leur survie. Ces zones couvrent près de la moitié de la surface terrestre et renferment environ 70% du carbone de la planète.

Dans la majorité de ces zones, les droits d'utiliser, de contrôler et de transférer la terre et les autres ressources font l'objet de beaucoup de contestation.

Dans plusieurs endroits, les règles qui régissent les relations entre les terres, les forêts et les populations restent nébuleuses, sont non appliquées ou simplement non documentées, ce qui conduit à des revendications foncières conflictuelles entre les communautés, les entreprises, et les gouvernements.

EN QUOI LE FONDS POUR LA TENURE EST-IL DIFFÉRENT?

Bien qu'il existe diverses organisations internationales qui travaillent sur des aspects liés à la sécurité de la tenure, le Fonds pour la Tenure est le seul instrument exclusivement dédié à la sécurisation des droits collectifs à la terre et aux forêts. Il a été conçu pour être stratégique et sensible aux besoins des Peuples Autochtones, des communautés locales, des institutions internationales, et du secteur privé, tout en restant complémentaire aux outils et instruments existants. Le Fonds est le seul organe qui vise à engager les

*L'insécurité de la tenure
forestière et foncière affecte
sérieusement*

SIX AXES PRINCIPAUX

du développement mondial

L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA CONSERVATION

JUSTICE DE GENRE

investisseurs privés dans la prise en charge des besoins et des aspirations des communautés qui dépendent des forêts.

COMMENT EST-IL ADMINISTRÉ?

Le Fonds pour la tenure est encadré par un groupe consultatif composé de représentants de l'initiative ONU-REDD, de l'Agence Suédoise de Développement International, de la Banque Mondiale, de la Société Financière Internationale (IFC), de la FAO, du Projet Tebtebba (Philippines), du Centre pour l'Environnement et le Développement (Cameroun), d'Oxfam International, du Projet Munden, et de l'Alliance Mondiale pour la foresterie communautaire.

POURQUOI MAINTENANT?

En dépit des défis croissants associés aux questions de tenure foncière et forestière, la capacité de la communauté internationale de répondre à ces enjeux demeurent largement insuffisante. L'insécurité et l'iniquité foncière, de même que la faiblesse des instruments de gouvernance constituent autant de barrières à l'atteinte de cibles liés aux droits humains et les questions d'environnement.

Néanmoins, la nécessité de trouver des solutions probantes aux enjeux de la tenure est désormais reconnu par un nombre sans précédent de Peuples Autochtones, d'organisations communautaires, de gouvernements, d'investisseurs privés et d'organismes de conservation et de développement. Les mécanismes d'aide existants ne permettent pas répondre à l'ampleur de la crise actuelles.

Le Fonds pour la Tenure est appuyé par l'Agence Suédoise de Développement International et le fonds privé de conservation Acacia.

SUR LE TERRAIN

Le Fonds pour la Tenure a lancé des projets pilotes dans deux pays où il a été noté des opportunités réelles de mettre en œuvre la réforme de la tenure : il s'agit du Panama et de l'Indonésie. D'autres projets sont en cours d'évaluation au Mali, en Colombie, au Pérou, au Liberia et au Cameroun.

Pour en savoir plus sur le Fonds pour la Tenure, veuillez visiter le site TheTenureFacility.org ou contacter directement [Patience Fielding](mailto:Patience.Fielding@rightsandresources.org) au patience.fielding@rightsandresources.org.